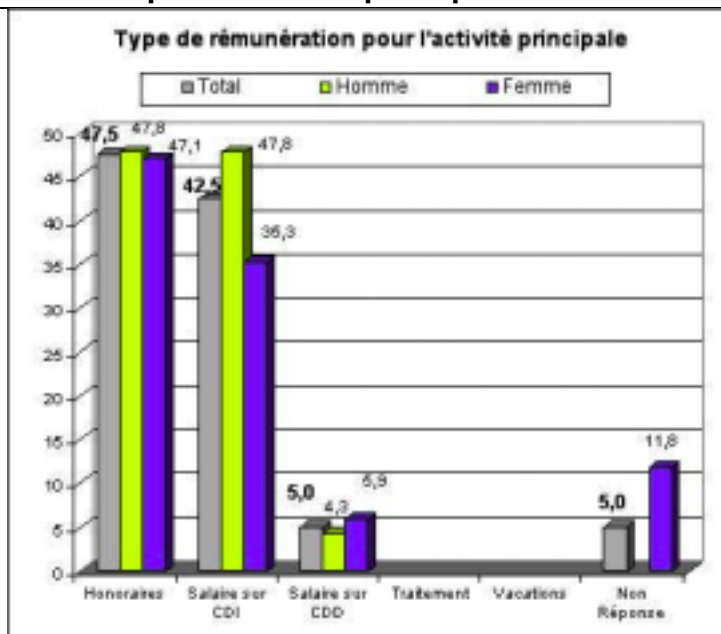
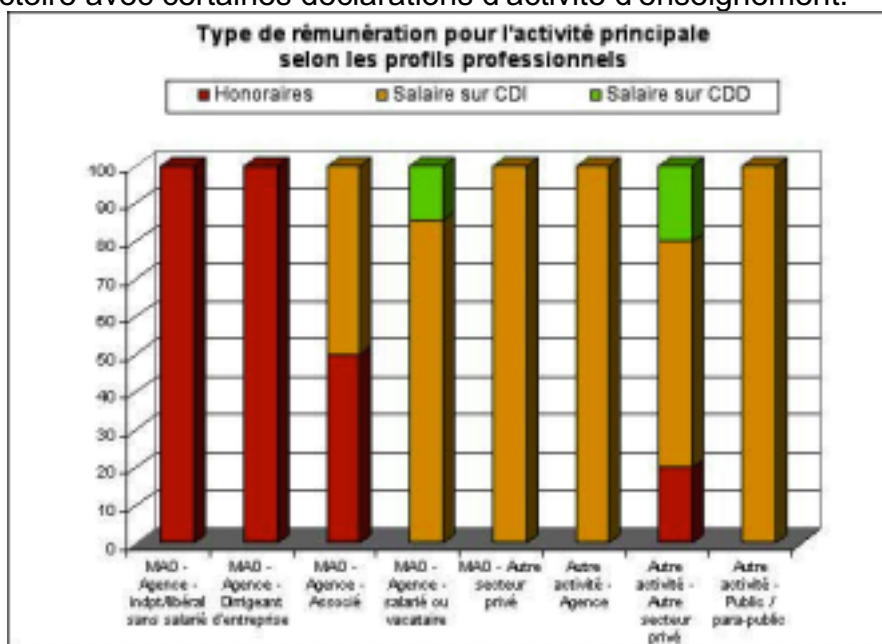


REVENUS PROFESSIONNELS

Type de rémunération pour l'activité principale



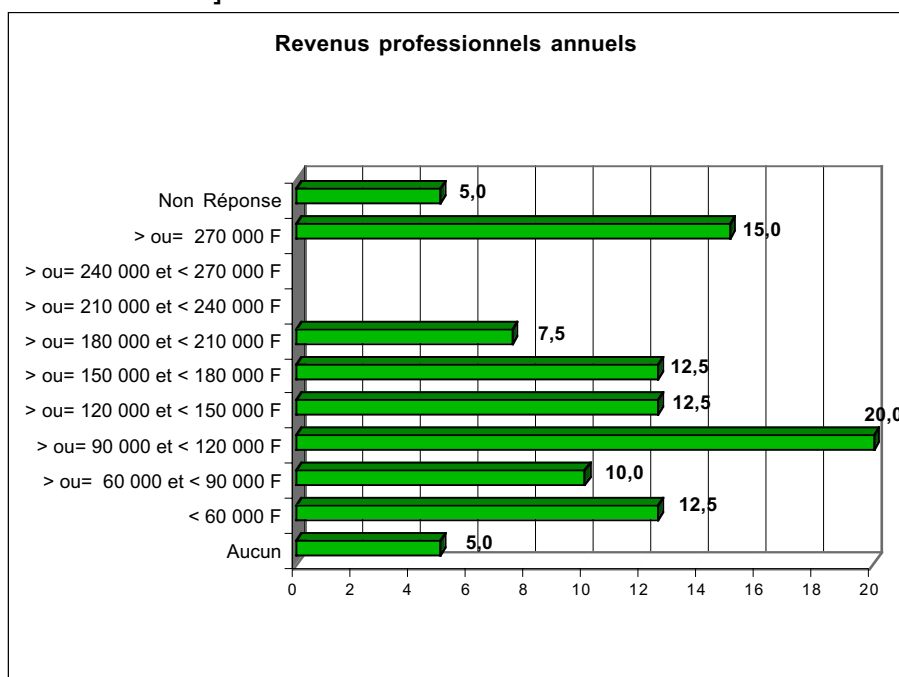
Le paiement sous forme d'honoraire avec 47,5% [40,3%], est le mode le plus courant pour la rémunération de l'activité principale des diplômés. Les contrats à durée indéterminée CDI [38%] sont les plus utilisés pour les emplois salariés mais également pour les architectes associés. Les CDD [11,1%] concernent les salariés en agence d'architecture et ceux exerçant une autre activité dans le secteur privé. Notons l'absence traitement [4,4%] et de vacations [1%], donnée contradictoire avec certaines déclarations d'activité d'enseignement.



Revenus professionnels annuels

Faiblesse des revenus mais légère amélioration

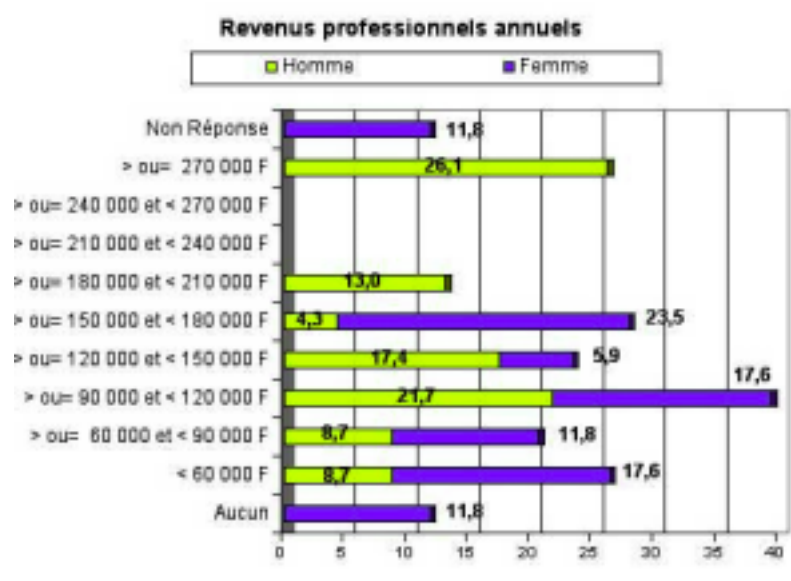
Le revenu moyen annuel (salaire et/ou bénéfices net avant impôt) estimé de l'ensemble de la population enquêtée se situe autour de 133K, [environ 11.000F/mois].



Près de **deux tiers (60%) [65,5%]** des diplômés perçoivent des revenus professionnels annuels **inférieurs à 150K** (environ 12.500F/ mois) et **35% [26%]** disposent de revenus supérieurs à ce montant.

27,5 [29,9%] des enquêtés ont un revenu annuel **inférieur à 90K** (7500F/mois). **45% [46,6%]** se situent dans la **tranche 90 à 180K** et **22,5% [15%]** ont un revenu annuel **au-delà de 180K** (150000F/mois). **5% [2,8%]** ne déclarent aucun revenus, ce sont des diplômés de la promotion la plus récente. **15% [4,1%]** sont dans la tranche des plus hauts revenus, supérieurs à 270K, particularité de l'école de Clermont-Ferrand, la deuxième école étant Normandie avec 9,8%.

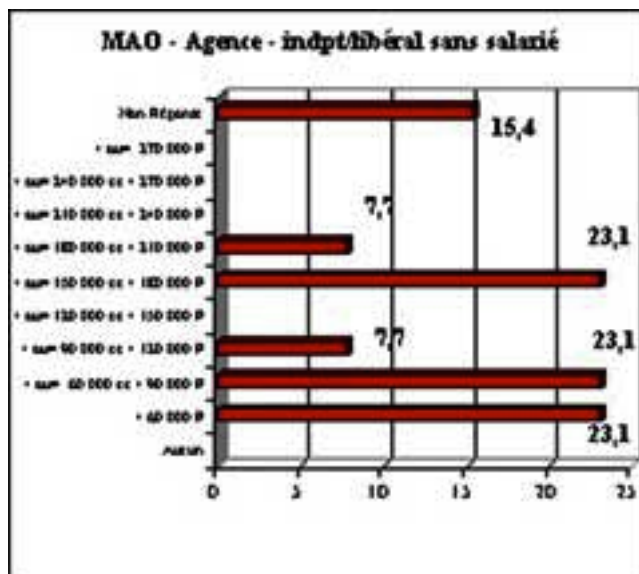
	Région	Clermont-ferrand	Nombre d'école concernées
Aucun	2,8	5	6 (sauf Lille, Nancy, Nantes, St Etienne)
< 60000	12,3	12,5	10
> = 60 et < 90000	14,8	10,0	10
> = 90 et < 120000	21,6	20,0	10
> = 120 et < 150000	14	12,5	10
> = 150 et < 180000	11	12,5	10
> = 180 et < 210000	6,5	7,5	10
> = 210 et < 240000	2,6	0	9
> = 240 et < 270000	1,8		8 (sauf Clermont et Lille)
> 270000	4,1	15	10
Non réponse	8,6	5	10



64,7% [75,2%] des femmes ont un revenu inférieur à 150K pour 56,5% [58,7%] des hommes.

Les femmes sont plus nombreuses à percevoir un revenu dans la tranche 150 à 180 K, 23,5% [9,2%] pour 4,3% [12,3%] des hommes, par contre ceux-ci sont les seuls à être positionnés au-delà de 180K, 39,1%. (Dans l'enquête 1998, on avait 13,6% de femmes). Elles ne sont que 5,2% pour l'ensemble de écoles enquêtées.

Revenus annuels selon les profils professionnels

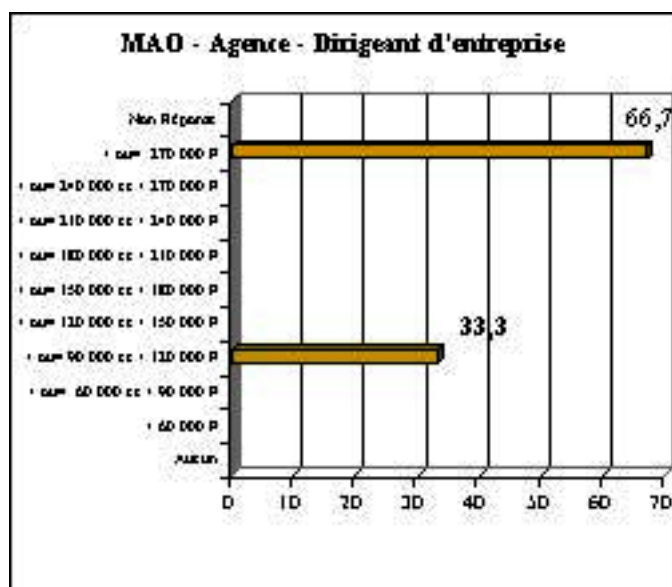


Plus de la moitié 53,9% [68,6%] des architectes indépendants en agence (32,5% [27,4%] des répondants) perçoivent à titre d'honoraires des revenus professionnels annuels inférieurs à 150K.

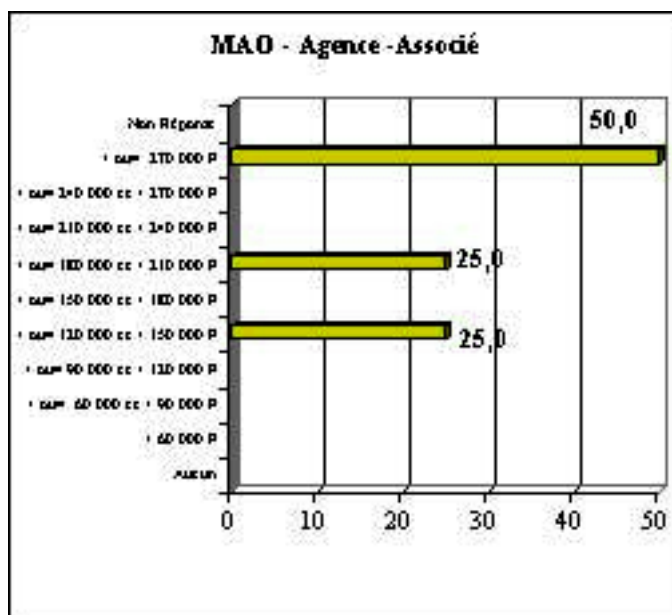
30,8% [22,5%] disposent de revenus supérieurs à 150K.

46,2% [40,2%] des architectes indépendants ont un revenu inférieur à 90K.[7.500F/mois]

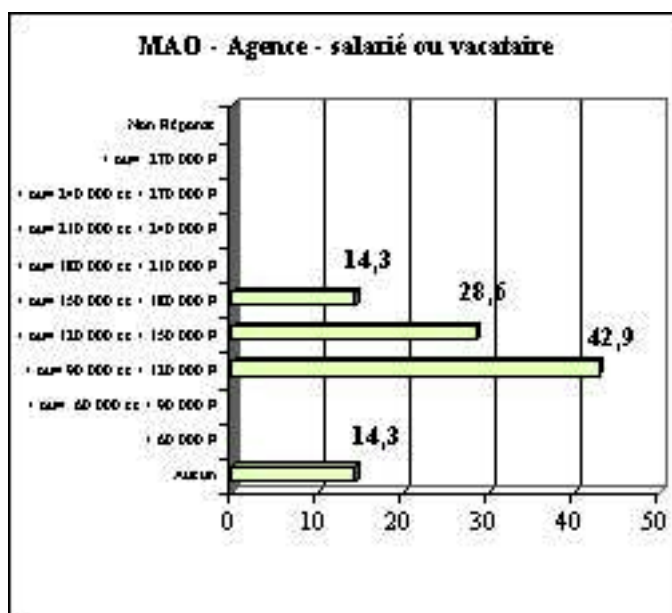
Seuls 7,7% [13%] se situent au-delà de 180K.



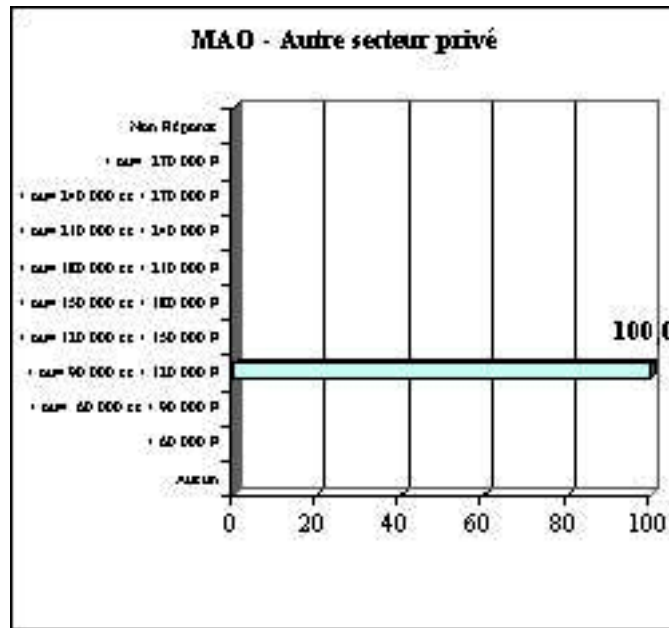
Deux tiers [14,8%] des architectes dirigeants d'entreprises (7,5% [4,4%] des répondants) ont le plus haut revenu parmi la population enquêtée, supérieur à 270K. Le tiers [22,2%] restant se situe en dessous du revenu moyen, dans la tranche 90 à 120K



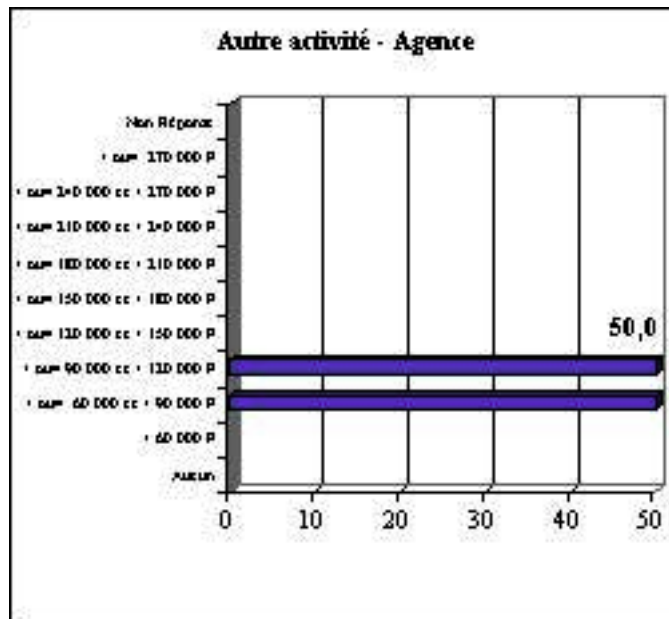
Les architectes associés (10% [5,5%] des répondants) perçoivent pour une moitié [17,6%] d'entre eux un revenu annuel supérieur à 270k et pour l'autre moitié, ils se répartissent également entre la tranche 180-210K [8,8%] et celle de 120K-150K [14,7%]



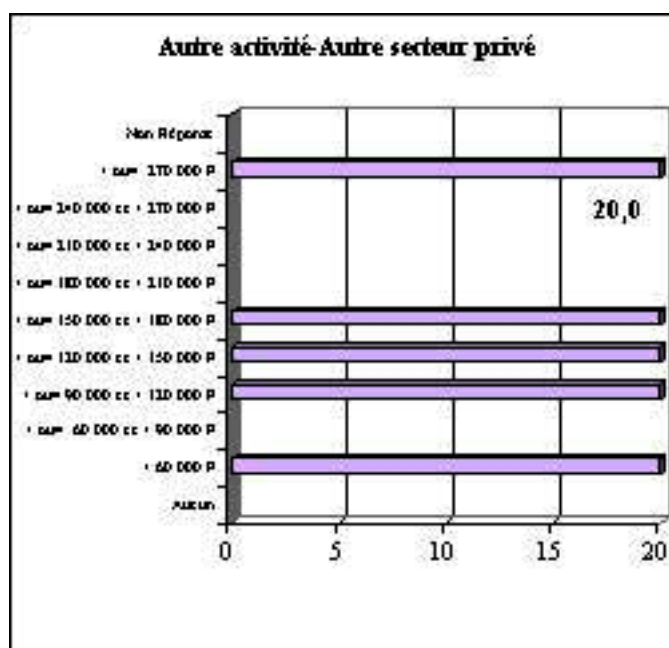
Près de neuf sur dix, 85,8% [70,5%] des salariés en agence d'architecture (17,5% [18,7%] des répondants), ont des revenus inférieurs à 150K. Seuls 14,3% [21,7%] dépassent les 150K de revenus annuels.



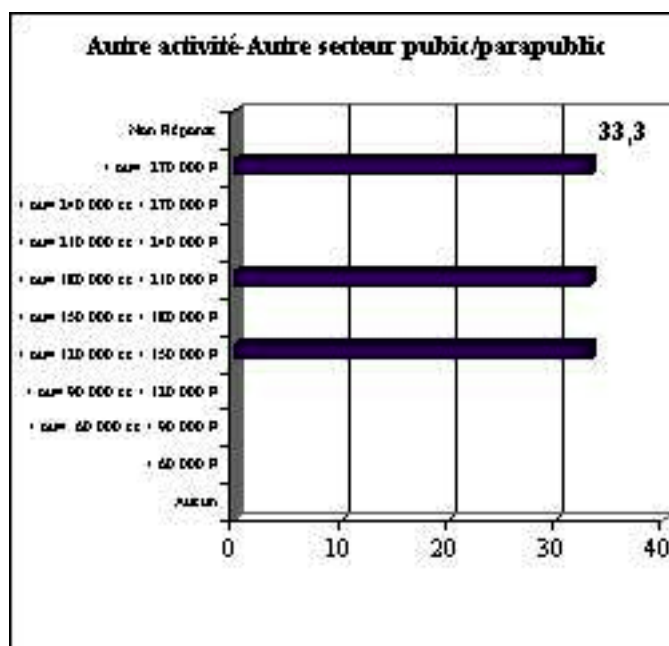
Les diplômés exerçant la maîtrise d'œuvre architecturale en dehors des agences, dans le secteur privé (2,5% [2,6%] des répondants) ont tous [50%] dans une tranche inférieure à la moyenne des revenus



Leurs collègues exerçant une autre activité en Agence (5% [2,9%] des répondants) ne sont pas mieux rémunérés, ils se répartissent dans deux tranches inférieures à la moyenne des revenus. [27,8%] pour la tranche 60-90K et [22,2%] pour la tranche 90-120K sur l'ensemble des écoles enquêtées

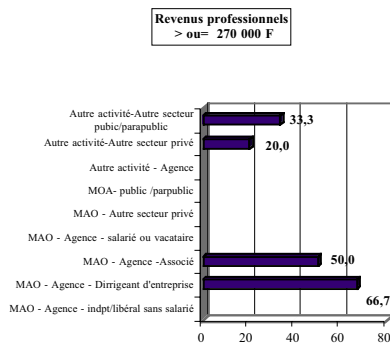
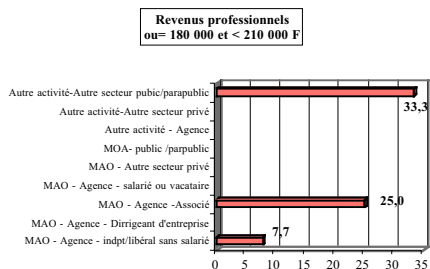
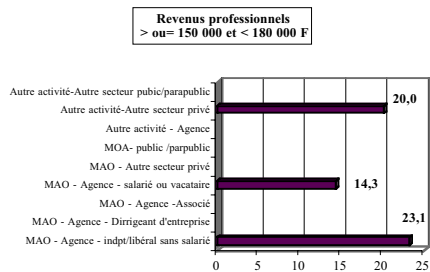
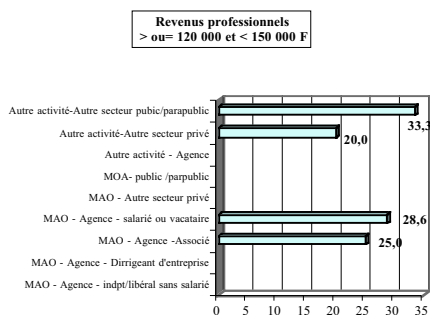
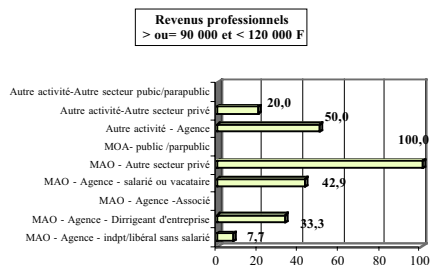
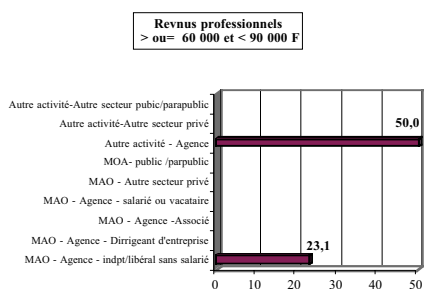
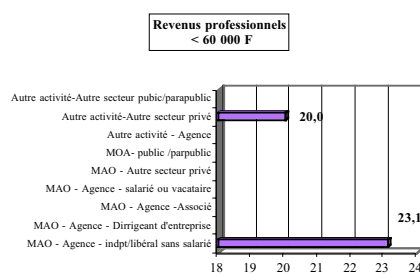
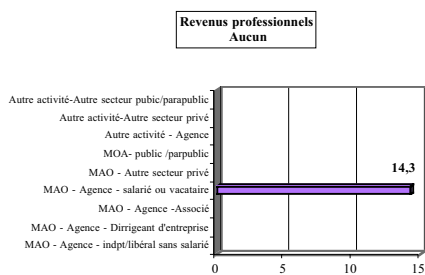


Si près de **deux tiers** 60% [70%] des diplômés exerçant une autre **activité dans le secteur privé** (12,5% [12,7%] des répondants) ont des revenus annuels inférieurs à 150K, près d'un **quart** 20% [23,1%] se situant en dessous de 90K, par contre, **40%**[24,3%] atteignent plus de 150K voir même la tranche supérieure pour 20% [5,1%]

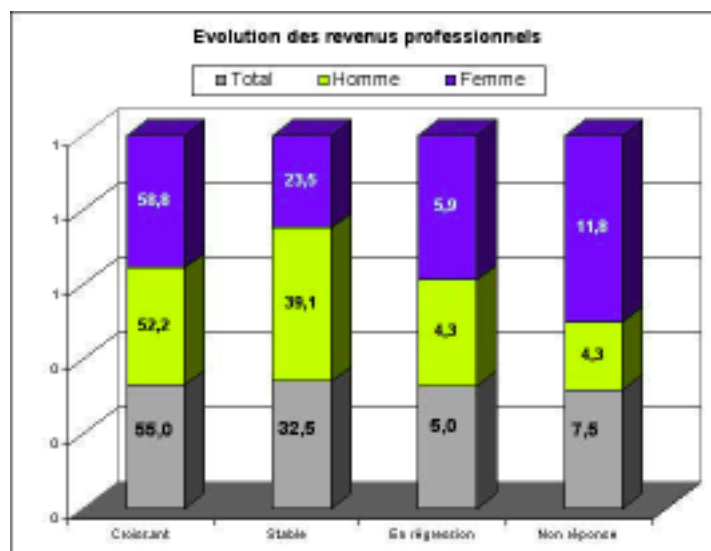


Les diplômés exerçant une autre activité dans le secteur public ou parapublic (7,5 [9,9%] des répondants) se situent tous [67,2%] dans des tranches de revenus supérieurs à 120K. Si un tiers [21,3%] demeure dans la tranche 120–150K, nous notons pour ces promotions, des tranches de revenus qui n'apparaissent pas pour cette catégories dans les enquêtes précédentes, notamment la tranche supérieure. [3,3%]

Situation des profils professionnels dans les tranches de revenus annuels

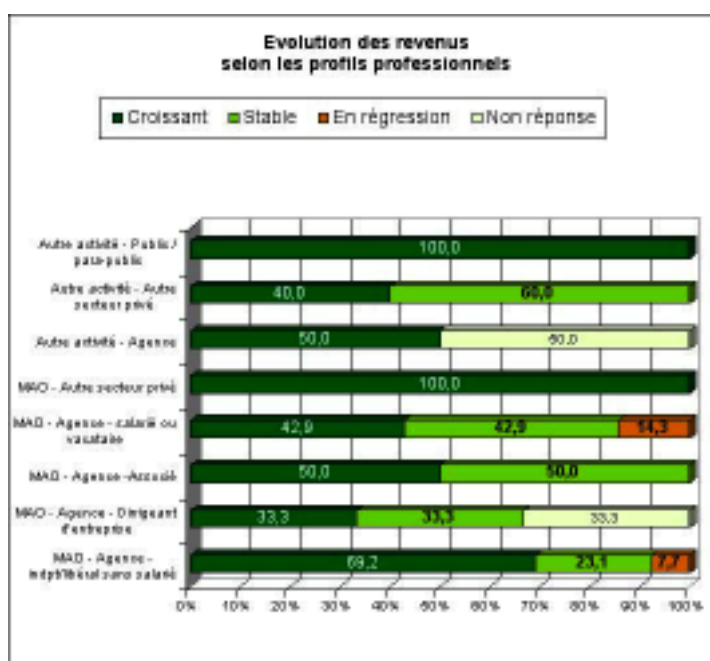


Évolution des revenus professionnels



Plus des trois quart 87,5% [83,1%] des diplômés interrogés déclarent avoir des revenus professionnels en **augmentation 55% [55,7%]** ou **stable 32,5% [27,4%]** au cours de ces deux dernières années. Pour 5% [5,5%] d'entre eux, les revenus ont régressé.

Contrairement aux résultats au plan national, les femmes diplômées de l'école de Clermont-Ferrand, ont connu plus que les hommes des revenus en croissance, 58,8% [47,4%] contre 52,2% [61,4%] pour leurs confrères



14,3% [9,6%] des **salariés en agence d'architecture** et **7,7% [13,6%]** des **architectes exerçant comme indépendant, libéral sans salarié** sont concernés et eux seuls, par une régression de leurs revenus au cours des deux dernières années.

Pour l'ensemble des écoles cette régression affecte tous les profils professionnels excepté celui de la Maîtrise d'œuvre architecturale dans le secteur privé.